

CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2013 DE 17H30 À 19H30

Présents :

- ⑤ Valérie MARQUIER, directrice de l'école maternelle + professeur des écoles PS
- ⑤ Catherine TERROM, professeur des écoles, MS-GS
- ⑤ Flora SERVIERES, professeur des écoles PS-MS
- ⑤ Muriel MOREAU, élue au SIVOM
- ⑤ Valérie PINEL, adjointe mairie de Lasserre
- ⑤ Laura CACCIUTTOLO, directrice ALAE
- ⑤ Mme COUTTENIER, Maire de St-Livrade
- ⑤ Karine BALARD, parent d'élèves
- ⑤ Nicolas BORDE, parent d'élèves
- ⑤ Julie BRUSQ, parent d'élèves

Absents excusés :

- ⑤ Frédéric LOMBARDO, Inspecteur Education Nationale, circonscription de Colomiers

ALAE

PROJET PÉDAGOGIQUE

- ⑤ **Matin**
 - Pas de pôles d'activités particuliers

- Les enfants sont rassemblés en salle de jeu
- Des ateliers manuels sont mis en place

⑤ Midi (après le repas à la cantine)

- Petits → Sieste
- Moyens → 2 pôles d'activité « temps calme »
 - Comptes
 - Expression
- Grands → 2 pôles d'activité
 - Expression
 - Atelier manuel collectif
 - Si quelques enfants le demandent il est possible de rejoindre les moyens pour les Comptes

⑤ Soir

- Ateliers en autonomie
- Préparation du Spectacle de Noël

Lors des réunions de rentrée scolaires entre les parents et les enseignants, une fiche explicative sur le fonctionnement de l'ALAE et son projet pédagogique a été distribuée. Le projet pédagogique de cette année essaie d'anticiper les changements de rythmes scolaires de la rentrée de Septembre 2014.

EFFECTIFS / MOYENS

⑤ Matin → environ 12 enfants entre 7h30 et 8h45

- 2 animateurs
- Un roulement est assuré entre les ATSEM (Fabienne BOUCHER / Corinne CARNAZZA)

⑤ Midi → environ 65 enfants

- ATSEM + Elsa MAGLIANO + Martine SERRAT

⑤ Soir → environ 25 enfants

- 3 animateurs les lundis et jeudis
- 2 animateurs les mardis et vendredis

SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël est commun aux 4 écoles :

- ⑤ Ecole maternelle Lasserre
- ⑤ Ecole élémentaire Pradère les Bourguets
- ⑤ Ecole maternelle Lévignac
- ⑤ Ecole élémentaire Lévignac

Il aura lieu le vendredi 20 décembre probablement à partir de 18h dans la salle du temps libre à Lasserre. Cette salle peut assurer un accueil pour 300 personnes.

A ce titre des invitations ont été distribuées uniquement aux enfants présents en ALAE le soir (période durant laquelle le spectacle est préparé)

Le déroulement du goûter de Noël commun aux écoles de Pradère/Lasserre n'a pas été pris en compte.

Il pourrait avoir lieu avant le spectacle de Noël dans la cour de récréation de l'école maternelle. En cas de mauvais temps une solution de replis serait la cantine de l'école élémentaire.

EFFECTIFS DE RENTRÉE ET RÉPARTITION PAR CLASSES

EFFECTIFS POUR LA RENTRÉE 2013

- ⑤ Petits : 33 (+1)
- ⑤ Moyens : 28 (+1)
- ⑤ Grands : 24

Deux enfants feront leur rentrée après les vacances de la Toussaint. Il y a un total de 85 élèves, 87 après la rentrée de la Toussaint.

La répartition dans les classes est la suivante :

- ⑤ PS : 27 (+1)
- ⑤ MS : 29 (+1)
- ⑤ GS : 29

ORGANISATION DU TEMPS DE REPOS

Il y a en tout 41 lits disponibles pour 34 enfants qui font la sieste. La sieste est obligatoire pour les enfants en petite section, cependant aucun texte officiel ne l'impose pour les moyens ; seul un temps de repos est nécessaire, il peut s'agir d'activités relaxantes.

Temps de sieste :

- ⑤ Petits : à partir de 13h10. Les enfants se lèvent au fur et à mesure et sont réveillés à 16h maximum.
- ⑤ Moyens : à partir de 13h30. Les enfants sont réveillés au plus tard à 14h30/15h puisqu'il y a des activités d'apprentissage importantes pour les enfants dans l'après midi.
- ⑤ Grands : pas de sieste. Un temps de repos avec des activités musicales ou des histoires est accordé pendant 20 minutes environ jusqu'à Noël. Il n'y en aura plus par la suite.

EFFECTIFS PRÉVISIONNELS POUR LA RENTRÉE 2014

Le seuil pour l'ouverture (éventuelle) d'une nouvelle classe est de 97 élèves. Pour la rentrée de septembre 2014 voici les effectifs prévisionnels donnés par les différentes mairies :

- ⑤ Lasserre : 10
- ⑤ Pradère : 9
- ⑤ Mérenvielle : 4
- ⑤ St-Livrade : 1

Soit un total de 24. Bien sûr des enfants pourront s'y ajouter mais si on y ajoute les petits et moyens de cette année (qui seront respectivement moyens et grands en septembre 2014) nous arrivons à total de 87 élèves. Soit encore loin du seuil de 97.

SORTIES ET SPECTACLES

L'ensemble des projets de l'école ont pour thème le cirque cette année. Tout au long de l'année les activités seront en rapport avec ce thème.

ECOLE AU CINÉMA

3 sorties sont prévues au cours de l'année. La projection aura lieu dans la salle du temps libre à Lasserre :

- ⑤ 13 décembre
 - Ernest et Célestine (environ 1h20) pour les Grands
 - 10, 11, 12, Pougne le Hérisson (environ 40 minutes pour les Moyens et Petits)
- ⑤ Février
 - Monstres pas si Monstrueux (environ 40 minutes) : plusieurs courts métrages
- ⑤ Fin mai ou début juin
 - Ogre de la Taïga (environ 55 minutes)

Le financement devrait être assuré par la coopérative scolaire. Les projections reviennent à 3 € par enfant.

SPECTACLE DE NOËL

Il aura lieu le 6 décembre à 16h. Cette année le magicien Carthamus assurera le spectacle.

Le financement sera pris en charge par l'enveloppe de 500 € du SIVOM et un goûter pourra être offert aux enfants.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Cette année c'est Valérie MARQUIER qui en est responsable. Cependant une partie du travail est déléguée à la maitresse des Grands : Catherine TERROM.

Le précédent solde de la coopérative est de 1086.69 €.

Différentes dépenses ont été effectuées depuis la rentrée (achat de petit matériel, ingrédients de cuisine...).

Le nouveau solde est de 602.21 €.

Pour l'instant il n'y a eu aucune opération depuis la rentrée de septembre 2013. Les dons des parents pour la coopérative scolaire sont de 976 € pour l'instant.

La directrice attire l'attention sur le coût des spectacles et projets de l'école. 190 € seront aussi débités pour l'adhésion OCCE.

Bénéfice des photos scolaires

Les photos auront lieu le 8 novembre. L'année dernière le coût moyen était de 20 €, le but est de réduire le prix des pochettes.

Des photos individuelles et collectives seront proposées.

Aux alentours du mois de février des ventes de cabas en toile de jute avec des dessins d'enfants seront organisées. Tous les dessins se trouveront sur le cabas.

CALENDRIER SCOLAIRE

Les mercredi 13/11 et 28/05 il y aura classe toute la journée comme un jour normal.

Jour de classe annulé	Jour de classe de rattrapage
Lundi 2 septembre 2013	Mercredi 13 novembre 2013
Vendredi 30 mai 2014	Mercredi 28 mai 2014

Attention à l'année prochaine où des demi-journées (mercredi matin) devront être rattrapées.

Pour ces journées les parents devront inscrire eux même leurs enfants pour le repas à la cantine + AIC. De par les délais d'inscription il faudra le faire le 25/10 au plus tard pour le repas du 13/11.

Pont de l'Ascension : le vendredi 30 mai 2014 est vaqué.

Une information a été collée dans les cahiers de liaison le 04 octobre 2013.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été modifié sur les points suivants :

La nécessité de maîtrise de la propreté est ajoutée aux conditions d'admission.

Modification dans la rubrique « horaires » : *Il convient d'amener ou de prendre les enfants aux heures d'ouverture et de fermeture des portails de l'école. L'entrée et la sortie à une heure inhabituelle doit rester très exceptionnelle afin de faciliter le bon fonctionnement et ne pas gêner le travail des élèves et des enseignants.*

L'équipe enseignante insiste fortement sur le fait que l'inscription à l'école maternelle implique l'engagement des familles à une fréquentation régulière et au respect du calendrier scolaire. C'est aussi un facteur important d'épanouissement et de réussite scolaire.

La mention concernant les APC est modifiée : il n'y a plus de récréation et de service de surveillance.

La mention : *Tout jouet apporté par un enfant est accepté à condition qu'il ne soit pas dangereux, qu'il soit prêté, qu'il ne soit pas source de conflit* est supprimée.

L'ensemble des membres du conseil l'ont approuvé, il sera communiqué aux parents dès la rentrée de novembre et devra être contre signé.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Il y a en tout 18 mercredis réservés aux APC. Il s'agit toujours d'une participation volontaire, mais une fréquentation régulière est nécessaire.

Un transport scolaire vers Lé vignac pour l'ALSH est mis à disposition gratuitement lorsque les APC sont terminées.

Les activités fonctionnent par groupe de 6 enfants. Il est possible d'en accueillir jusqu'à 18 (3 groupes)

⑤ Grands → périodes 1, 2, 4 et 5

⑤ Moyens → période 3, voire 4 si besoin

ATSEM

Cette année elles sont 3 à temps plein puisque les effectifs augmentent.

La directrice de l'école attire l'attention sur les problèmes générés par les absences imprévues. Généralement s'il y a besoin de renfort pour la cantine c'est une ATSEM qui intervient, et qui par conséquent n'est plus disponible pour l'école.

QUESTIONS AU SIVOM

NOUVEAUX LOCAUX SI 4ÈME CLASSE

La C.A.U.E. est passée dans l'ensemble des locaux pour une inspection. Les conclusions n'ont pas encore été délivrées, elles serviront de base pour la définition des locaux pour l'ouverture d'une éventuelle 4^{ème} classe. Les préfabriqués de l'ancienne école élémentaire avaient été évoqués pour servir de locaux pour la 4^{ème} classe.

Si une nouvelle classe ouvre, un poste d'ATSEM (ou « faisant office de... ») devra également y être associé.

ORGANISATION ET COMMUNICATION EN L'ABSENCE DE SECRÉTAIRE

Un recrutement est en cours pour la remplacer.

En attendant un point hebdomadaire a été organisé avec les acteurs concernés et l'ensemble des communications sont diffusées.

Fin de séance à 19h30